

Compte rendu de l'atelier n° 3 du 7 mars 2022

Mme Pauliat précise que dans le projet de territoire, il y a 20 fiches actions relatives à l'atelier 3 « un écosystème urbain adapté à son milieu » englobant un certain nombre de missions.

Certaines fiches étant interactives sur les différents ateliers, il faudra à un moment donné, faire une réunion commune afin de rassembler les fiches correspondantes à la même thématique et les orienter vers l'atelier correspondant.

Avant de commencer à faire le regroupement par famille des 20 fiches, Mme Pauliat demande si les membres ont des remarques à formuler.

Différentes remarques :

- En matière de coût du projet, il faudrait que ce soit précisé de façon nette (pas de montant pour certains)
- Pas de notion de HT ou TTC pour les coûts
- Pas précisé si c'est du fonctionnement ou de l'investissement.
- Tout ce qui concerne le PLUi, il faudrait le rassembler et le mettre dans un autre atelier.

Après différentes interrogations et échanges, 4 groupes ont été déterminés en associant les fiches actions afin de pouvoir travailler lors des prochaines sessions sur des thèmes bien précis :

- Thème 1 : **Eau et préservation des espaces naturels** → fiches 30/36 + les 3 fiches 46
- Thème 2 : **Alimentation** → fiches 31/39/40
- Thème 3 : **Performance énergétique pure (dans la réduction de consommation)** → fiches 41 à 45
- Thème 4 : **Production énergies nouvelles** → fiches 37/38

Interrogations sur le thème 1

Les fiches sont assez techniques et donc aucune vision pour une personne ne travaillant pas dans le domaine.

A voir quelle structure à contacter (syndicat du bassin de la Vienne, Office de l'eau, Syndicat Vienne et Environnement,...) les acteurs à solliciter pour pouvoir avoir des présentations et donner des explications afin de connaître aussi l'état de la ressource.

Le Directeur général adjoint du pôle qualité de vie, M. Jean-Luc Mazeau, pourra aussi intervenir pour donner des éléments de réponse.

Avoir aussi la vision de l'élu en charge de ce thème.

Il faut que le Conseil de développement soit au courant des éventuelles perspectives d'évolution qui pourraient être apportées.

Un membre souligne que la Fédération de pêche pourrait avoir une vision plus citoyenne car ils suivent de près les cours d'eau.

Il faudra donc faire le point de plusieurs associations pour sélectionner la ou les plus appropriées pour donner des explications aux membres du Conseil de développement et répondre aux différentes interrogations.

Interrogations sur le thème 2

- Il serait intéressant que quelqu'un présente le projet « plan alimentaire » : présentation générale, les objectifs, comment c'est suivi ?
- Avoir des informations sur le suivi restauration (cantine, EHPAD....)
- Comment LM peut intervenir pour mettre en relation la restauration, comment on trouve l'interlocuteur, comment ça s'opère ?
- Une ceinture maraîchère est créée, comment la collectivité met en place la filière ?
- Abattoir : seulement la modernisation ?
- Société civile coopérative : Ca va être mis en place ? Où en est l'avancement ?
- Comment les différentes collectivités s'entendent ? Quel est le lien fait des écoles LM/VdL ?
Idem pour les collègues : est-ce que les collectivités se parlent entre elles ou chacun fait par rapport à sa compétence ?

Un des membres suggère qu'un technicien LM trouve une ville référente (référence que LM connaît) ayant fait ces expériences afin d'avoir un retour (positif ou négatif) et pouvant donner des conseils, des exemples par une petite vidéo.

Un autre membre souligne que pour la plupart des questions, il ne faut pas regarder juste les limites administratives et géographiques.

Mme Pauliat indique que les prochaines sessions seront dédiées à ces 2 éléments avec le Directeur de Cabinet, ce qui permettra d'aller plus loin.

Les 2 autres thématiques seront abordées ultérieurement.

Sur la prochaine session, le thème abordé sera le 1 : l'eau.